



Dupré Lucas, Fahrni Marc

Elaboration de produits à base de lait synthétique dans des locaux de Grangeneuve. Le Conseil d'Etat cautionne-t-il cela ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 06.09.23

Dépôt

Le journal « La Gruyère » révélait, le 6 juillet 2023, que les locaux de la halle technologique de Grangeneuve sont mis à disposition pour la production et la recherche en matière de lait synthétique. Selon l'article, ce lait est à base de soja, d'amandes, de coco ou d'avoine. Ce « faux-lait » issu de matières premières importées, provoque d'importantes nuisances sociales et environnementales au sein de ses pays de production. Ces matières premières sont produites sans aucun contrôle, contrairement au lait suisse.

Alors que le Canton de Fribourg, terre d'élevage de longue date, est riche en herbage, qui permet la production de lait durable dans le respect du bien-être animal, un lait de synthèse ne représente aucune plus-value.

Au contraire, cette production représente un risque supplémentaire pour toute la filière du lait déjà confrontée à nombre d'incertitudes économiques. Alors que la formation agricole de Grangeneuve est reconnue comme un lieu de formation à la pointe en matière de production laitière, le Conseil d'Etat cautionne-t-il l'utilisation à cette fin des locaux en main de l'Etat ?

Face à ces observations, nous demandons au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil d'Etat est-il au courant de la mise à disposition de ces locaux pour de telles recherches ?
2. Si oui, pour quelles raisons n'est-il pas intervenu pour l'interdire ?
3. Ce type de recherches fait-il partie du projet cluster food et nutrition ?
4. Ces recherches sont-elles financées par le Canton de Fribourg ?
5. Si oui, quels sont les montants engagés, y compris les prestations en nature ?
6. Le canton compte-t-il intervenir pour faire cesser ces recherches et cette production dans ses locaux ?
7. Grangeneuve a-t-il pour mission de rechercher des produits de substitution au lait ?
8. La production laitière, la transformation et plus largement l'agriculture sont des organes importants de l'économie de notre canton. Le Conseil d'Etat est-il conscient du danger de ce type de production pour les producteurs de lait ? Le cas échéant, va-t-il soutenir directement ou indirectement le secteur laitier ?